

Je compile une demande d'autorisation de mise sur le marché pour un médicament, mais je ne trouve aucune question à ce sujet dans les FAQ.



Vous êtes ici:

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [RÔLE ET MISSION DE L'EDQM](#) / Je compile une demande d'autorisation de mise sur le marché pour un médicament, mais je ne trouve aucune question à ce sujet dans les FAQ.

Réponse:

La Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (EDQM) du Conseil de l'Europe fournit des nomenclatures normalisées et des normes qualité relatives aux médicaments et aux substances actives, qui sont publiées dans la Pharmacopée Européenne. Si la FAQ de l'EDQM ne contient pas la thématique à laquelle se rapporte votre question, il est possible que cette dernière soit du ressort d'une autre organisation.

Les organismes impliqués dans le processus réglementaire européen sont répertoriés sur la page [Vision, Mission & Valeurs](#) de notre site web.

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez nous contacter via le [HelpDesk de l'EDQM](#). Pour en savoir plus sur l'utilisation du HelpDesk, consultez le [manuel de l'utilisateur du HelpDesk](#).